



SAFETY DATA SHEET

Ortho® Home Defense® Max Perimeter & Indoor Insect Control Ready-to-Use with Wand Applicator

Section 1. Identification

Product identifier : Ortho® Home Defense® Max Perimeter & Indoor Insect Control Ready-to-Use with Wand Applicator
Product code : 320000005080
Other means of identification : Pest Control Products Act Registration No. 30472 S-10930
Product type : Liquid

Relevant identified uses of the substance or mixture and uses advised against

Use only in accordance with label directions.

Recommended use and restrictions on use:

Identified uses:

Domestic insecticide for indoor and outdoor use. Ready to use.

Restrictions on use:

Read the label before using.

Keep out of reach of children.

Do not use on humans.

Do not use as a space spray or broadcast application indoors.

Do not use on ponds, streams and lakes.

Do not apply when bees are actively visiting the treatment area.

Supplier's details : Scotts Canada Ltd.
2000 Argentia Road, Plaza 2, Suite 300
Mississauga, Ontario L5N 1V8
Canada
905-814-7425

**Emergency telephone number
(with hours of operation)** : Medical Emergencies : 1-888-779-7919
Accident and Spill Emergencies Canutec : 1-613-996-6666

Section 2. Hazard identification

Classification of the substance or mixture : Domestic class pest control product; Regulated under Pest Control Products Act.
Not classified under any GHS hazard class according to Canada's Hazardous Products Regulations (WHMIS 2015).

GHS label elements

Signal word : No signal word.
Hazard statements : No known significant effects or critical hazards.
Other hazards : Toxic to bees. Do not apply when bees are actively visiting the

treatment area.

Precautionary statements

- General** : Read label before use. Keep out of reach of children. If medical advice is needed, have product container or label at hand.
- Prevention** : Not applicable.
- Response** : Not applicable.
- Storage** : Not applicable.
- Disposal** : Not applicable.

Section 3. Composition/information on ingredients

- Substance/mixture** : Mixture
- Chemical name** : Not Applicable
- Other means of identification** : Not Available

Ingredient name	Wt. %	CAS number
Permethrin	0.25	52645-53-1

There are no additional ingredients present which, within the current knowledge of the supplier and in the concentrations applicable, are classified as hazardous to health or the environment and hence require reporting in this section.

Occupational exposure limits, if available, are listed in Section 8.

Section 4. First-aid measures

Description of necessary first aid measures

- Eye contact** : Immediately flush eyes with plenty of water, occasionally lifting the upper and lower eyelids. Check for and remove any contact lenses. Get medical attention if irritation occurs.
- Inhalation** : Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. Get medical attention if symptoms occur.
- Skin contact** : Flush contaminated skin with plenty of water. Remove contaminated clothing and shoes. Get medical attention if symptoms occur.
- Ingestion** : If swallowed, immediately call a POISON CENTER or doctor for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control center or doctor.

Most important symptoms/effects, acute and delayed

Potential acute health effects

- Eye contact** : Direct contact with the spray may cause mild irritation.
- Inhalation** : Breathing spray may cause dizziness, nausea and irritation of the upper respiratory tract.
- Skin contact** : Prolonged or repeated contact may cause mild skin irritation. Permethrin can be absorbed through the skin.
- Ingestion** : Swallowing may cause nausea, vomiting and diarrhea and central nervous system effects. Symptoms of acute toxicity in mammals include tremors, hyper-excitability, salivation and paralysis.

Over-exposure signs/symptoms

Eye contact	:	No specific data.
Inhalation	:	No specific data.
Skin contact	:	No specific data.
Ingestion	:	No specific data.

Indication of immediate medical attention and special treatment needed, if necessary

Notes to physician	:	Treat symptomatically. Contact poison treatment specialist immediately if large quantities have been ingested or inhaled.
Specific treatments	:	No specific treatment.
Protection of first-aiders	:	No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training.

See toxicological information (Section 11)

Section 5. Fire-fighting measures

Extinguishing media

Suitable extinguishing media	:	Use an extinguishing agent suitable for the surrounding fire.
Unsuitable extinguishing media	:	None known.
Specific hazards arising from the chemical	:	No specific fire or explosion hazard.
Hazardous thermal decomposition products	:	If involved in a fire, product decomposes generating irritating fumes.
Special protective actions for fire-fighters	:	Promptly isolate the scene by removing all persons from the vicinity of the incident if there is a fire. No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training.
Special protective equipment for fire-fighters	:	Fire-fighters should wear appropriate protective equipment and self-contained breathing apparatus (SCBA) with a full face-piece operated in positive pressure mode.

Section 6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

For non-emergency personnel	:	No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Evacuate surrounding areas. Keep unnecessary and unprotected personnel from entering. Do not touch or walk through spilled material. Put on appropriate personal protective equipment.
For emergency responders	:	If specialized clothing is required to deal with the spillage, take note of any information in Section 8 on suitable and unsuitable materials. See also the information in "For non-emergency personnel".

- Environmental precautions** : Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers. Inform the relevant authorities if the product has caused environmental pollution (sewers, waterways, soil or air).

Methods and materials for containment and cleaning up

- Small spill** : Move containers from spill area. Vacuum or sweep up material and place in a designated, labeled waste container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor.
- Large spill** : Move containers from spill area. Prevent entry into sewers, water courses, basements or confined areas. Vacuum or sweep up material and place in a designated, labeled waste container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor. Note: see Section 1 for emergency contact information and Section 13 for waste disposal.

Section 7. Handling and storage

Precautions for safe handling

- Protective measures** : Put on appropriate personal protective equipment (see Section 8).
- Advice on general occupational hygiene** : Eating, drinking and smoking should be prohibited in areas where this material is handled, stored and processed. Workers should wash hands and face before eating, drinking and smoking. Remove contaminated clothing and protective equipment before entering eating areas. See also Section 8 for additional information on hygiene measures.
- Conditions for safe storage, including any incompatibilities** : Keep out of reach of children and pets/domestic animals. Keep in original container during storage in a well ventilated, cool and secure area. Protect from freezing. Store away from food and feed.

Section 8. Exposure controls/personal protection

Control parameters

Occupational exposure limits

Ingredient name	Exposure limits
Permethrin	None.

- Appropriate engineering controls** : Good general ventilation should be sufficient to control worker exposure to airborne contaminants. Local exhaust ventilation may be required during the manufacture, formulation and packaging of products containing Permethrin.
- Environmental exposure controls** : Emissions from ventilation or work process equipment should be checked to ensure they comply with the requirements of environmental

protection legislation. In some cases, fume scrubbers, filters or engineering modifications to the process equipment will be necessary to reduce emissions to acceptable levels.

Individual protection measures

- | | | |
|----------------------------|---|--|
| Hygiene measures | : | Wash hands, forearms and face thoroughly after handling chemical products, before eating, smoking and using the lavatory and at the end of the working period. Appropriate techniques should be used to remove potentially contaminated clothing. Wash contaminated clothing before reusing. Ensure that eyewash stations and safety showers are close to the workstation location. |
| Eye/face protection | : | Not required for normal, domestic use. Safety eyewear complying with an approved standard should be used when a risk assessment indicates this is necessary to avoid exposure to liquid splashes, mists, gases or dusts. If contact is possible, the following protection should be worn, unless the assessment indicates a higher degree of protection: safety glasses with side-shields. |

Skin protection

- | | | |
|-------------------------------|---|---|
| Hand protection | : | Not required for normal, domestic use. Chemical-resistant, impervious gloves complying with an approved standard should be worn at all times when handling chemical products if a risk assessment indicates this is necessary. |
| Body protection | : | Personal protective equipment for the body should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product. |
| Other skin protection | : | Appropriate footwear and any additional skin protection measures should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product. |
| Respiratory protection | : | Not required under normal conditions of use. Where occupational exposure limits are exceeded, or if used indoors on a continuous basis, wear an approved cartridge-type respirator NIOSH/MSHATC 23C or equivalent). If workplace respiratory protection is required, institute a complete respiratory protection program including selection, fit testing, training, maintenance and inspection. Consult with respirator manufacturer to determine respirator selection, use and limitations. |

Section 9. Physical and chemical properties

Appearance

- | | | |
|-----------------------|---|-----------------------|
| Physical state | : | Liquid |
| Color | : | Milky-white |
| Odor | : | Slight aromatic odour |
| Odor threshold | : | Not available. |
| pH | : | 5.0 – 7.5 |
| Melting point | : | ~100°C |
| Boiling point | : | Not available. |

Flash point	:	Not available.
Evaporation rate	:	Not available.
Flammability (solid, gas)	:	Not available.
Lower and upper explosive (flammable) limits	:	Lower: Not available. Upper: Not available.
Vapor pressure	:	Not available.
Vapor density	:	Not available.
Density	:	1.00 g/cm ³
Solubility	:	Not available.
Solubility in water	:	Not available.
Partition coefficient: n-octanol/water	:	Not available.
Auto-ignition temperature	:	Not available.
Decomposition temperature	:	Not available.
Viscosity	:	Dynamic: Not available. Kinematic: Not available.
Flow time (ISO 2431)	:	Not available.

Section 10. Stability and reactivity

Reactivity	:	No specific test data related to reactivity available for this product or its ingredients.
Chemical stability	:	The product is stable.
Possibility of hazardous reactions	:	Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.
Conditions to avoid	:	Avoid extreme heat and direct sunlight.
Incompatible materials	:	Strong oxidizing agents and strong bases.
Hazardous decomposition products	:	Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

Section 11. Toxicological information

Information on toxicological effects

Acute toxicity

Product/ingredient name	Result	Species	Dose	Exposure
Ortho® Home Defense® Max Perimeter & Indoor Insect Control Ready-to-Use with Wand Applicator				
	LD50 Oral	Rat	> 2,500 mg/kg	-
	LC50 Inhalation	Mice	> 500 mg/m ³	-
	LD50 Dermal	Rabbit	> 2,000 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Conclusion/Summary

Skin : Prolonged or repeated contact may cause mild skin irritation.

Eyes : Permethrin can be absorbed through the skin.
Respiratory : Mildly irritating.
: No results available.

Sensitization

Product/ingredient name	Route of exposure	Species	Result
Ortho® Home Defense® Max Perimeter & Indoor Insect Control Ready-to-Use with Wand Applicator	Skin	Guinea pig	Not sensitizing

Conclusion/Summary

Skin : No results available.
Respiratory : No results available.

Mutagenicity

Conclusion/Summary : Not available.

Carcinogenicity

Conclusion/Summary : This mixture does not contain any component that is considered a human carcinogen by IARC (International Agency for Research on Cancer), ACGIH® (American Conference of Governmental Industrial Hygienists, OSHA (Occupational Safety and Health Administration) or NTP (National Toxicology Program).

Reproductive toxicity

Conclusion/Summary : Not available.

Teratogenicity

Conclusion/Summary : Not available.

Specific target organ toxicity (single exposure)

Specific target organ toxicity (repeated exposure)

Aspiration hazard

Information on the likely routes of exposure : Not available.

Potential chronic health effects

Conclusion/Summary : Not available.

General : No known significant effects or critical hazards.
Carcinogenicity : No known significant effects or critical hazards.
Mutagenicity : No known significant effects or critical hazards.
Teratogenicity : No known significant effects or critical hazards.
Developmental effects : No known significant effects or critical hazards.
Fertility effects : No known significant effects or critical hazards.

Section 12. Ecological information

Toxicity

Conclusion/Summary : Toxic to fish and aquatic invertebrates; do not apply directly to lakes, rivers, streams, ponds, tidal marshes and estuaries. Do not contaminate the above-mentioned aquatic areas through spray drift, cleaning of equipment or disposal of waste.
Toxic to bees; do not apply this product or allow drift when bees are actively visiting the treatment area. Applications should be timed to provide the maximum interval between treatment and the next period of bee activity.

Persistence and degradability

Conclusion/Summary : Not available.

Bioaccumulative potential

Not available.

Mobility in soil

Soil/water partition coefficient (KOC) : Not available.

Other adverse effects : Not available.

Section 13. Disposal considerations

Disposal methods : Do NOT discard into any sewers, on the ground or into any body of water. Store material for disposal as indicated in Section 7 Handling and Storage. Do not reuse empty container. Wrap empty container and discard with household garbage.

Section 14. Transport information

	DOT Classification	TDG Classification	IMDG	IATA
UN number	Not Regulated.	Not Regulated (Ground). For Vessel, see IMDG.	UN3082	UN3082
UN proper shipping name	-	-	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Permethrin)*	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Permethrin)*

Transport hazard class(es)	Not Regulated.	Not Regulated.	9 	9 
Packing group	-	-	III	III
Environmental hazards	No.	No.	Yes	Yes

*[Not regulated if under 5L]

Section 15. Regulatory information

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

Read the label, authorized under the Pest Control Products Act, prior to using or handling the pest control product.

This chemical is a pest control product registered by Health Canada Pest Management Regulatory Agency and is subject to certain labelling requirements under the Pest Control Products Act. These requirements differ from the classification criteria and hazard information required for WHMIS 2015 and GHS-consistent safety data sheets.

Precautionary statements

- Signal word** : No signal word.
- Hazard statements** : PRECAUTIONS
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Wash thoroughly after handling and before smoking or eating. Remove pets and birds and cover fish aquarium before surface applications. After use and at least one (1) hour drying time, wash all surfaces that may contact food.

Environmental requirements: There are Canada-specific environmental requirements for handling, use, and disposal of this pest control product that are indicated on the label.

Canadian lists

- Canadian NPRI** : None of the components are listed.
- CEPA Toxic substances** : None of the components are listed.

Inventory list

- Canada** : All ingredients are listed on the DSL or are not required to be listed.
- United States** : All ingredients are on the TSCA Inventory or are exempt from TSCA Inventory requirements.

Section 16. Other information

History

Date of printing : 06/14/2022
Date of issue/Date of revision : 06/14/2022
Date of previous issue : 00/00/0000
Version : 1.0
Key to abbreviations : ATE = Acute Toxicity Estimate
BCF = Bioconcentration Factor
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
IATA = International Air Transport Association
IBC = Intermediate Bulk Container
IMDG = International Maritime Dangerous Goods
LogPow = logarithm of the octanol/water partition coefficient
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973
as modified by the Protocol of 1978. ("Marpol" = marine pollution)
UN = United Nations
HPR = Hazardous Products Regulations

Procedure used to derive the classification

Classification	Justification
Not classified.	

References : Not available.

Notice to reader

To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither the above-named supplier, nor any of its subsidiaries, assumes any liability whatsoever for the accuracy or completeness of the information contained herein. Final determination of suitability of any material is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown hazards and should be used with caution. Although certain hazards are described herein, we cannot guarantee that these are the only hazards that exist.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Insecticide pour le périmètre et l'intérieur prêt-à-l'emploi avec tube applicateur Ortho® Home Defense® Max

Section 1. Identification

Identificateur de produit	:	Insecticide pour le périmètre et l'intérieur prêt-à-l'emploi avec tube applicateur Ortho® Home Defense® Max
Code du produit	:	320000005080
Autres moyens d'identification	:	Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires 30472 S-10930
Type de produit	:	Liquide

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lire l'étiquette avant l'emploi.

Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation:

Utilisations identifiées:

Insecticide domestique pour l'intérieur et l'extérieur. Prêt-à-l'emploi.

Restrictions d'utilisation:

Lire l'étiquette avant l'emploi.

Tenir hors de la portée des enfants.

Ne pas utiliser le produit sur les humains.

À l'intérieur, ne pas employer le produit comme pour une pulvérisation dans l'air ambiant ou un traitement généralisé.

Ne pas disperser le produit directement dans un étang, un ruisseau ou un lac.

Ne pas appliquer le produit lorsque les abeilles visitent activement les endroits traités.

Données relatives au fournisseur	:	Scotts Canada Ltée 2000 Argentinia Road, Plaza 2, Suite 300 Mississauga, Ontario L5N 1V8 Canada 905-814-7425
Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)	:	Urgences médicales : 1-888-779-7919 Accident et cas d'urgence Canutec : 1-613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange	:	Produit antiparasitaire à usage domestique; Régi par la Loi sur les produits antiparasitaires. Non classifié dans une classe de danger selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).
---	---	--

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement	:	Pas de mention d'avertissement.
Mentions de danger	:	Aucun effet important ou danger critique connu.

Autres dangers : Toxique pour les abeilles; ne pas appliquer le produit ou lui permettre de dériver lorsque les abeilles visitent activement les endroits traités.

Conseils de prudence

Généralités : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention : Non applicable.

Intervention : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation : Mélange

Nom chimique : Pas applicable.

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Nom des composants	% en poids	Numéro CAS
Perméthrine	0.25	52645-53-1

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion : En cas d'ingestion, appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins qu'un centre antipoison ou un médecin ne vous le demande.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Le contact direct avec la pulvérisation aérosol peut causer de

- Inhalation** : l'irritation légère.
En cas d'inhalation des brouillards/aérosols : peut causer le vertige, la nausée et l'irritation des voies respiratoires supérieures.
- Contact avec la peau** : Peut causer une légère irritation cutanée. Le Perméthrine peut être absorbé par la peau.
- Ingestion** : Avaler peut causer des nausées, vomissements ou diarrhées, et avoir des effets sur le système nerveux central. Les symptômes de la surexposition comprennent tremblements, hypersensibilité, salivation et paralysie.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Aucune donnée spécifique.
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements spécifiques** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Voir Information toxicologique (section 11)

Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
- Moyens d'extinction inappropriés** : Aucun connu.
- Dangers spécifiques du produit** : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
- Risque lié aux produits de décomposition thermique** : Aucune donnée spécifique.
- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie** : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- | | | |
|--|---|--|
| Pour les non-secouristes | : | Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté. |
| Pour les secouristes | : | Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ». |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : | Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. |

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- | | | |
|-------------------------------------|---|---|
| Petit déversement accidentel | : | Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. |
| Grand déversement accidentel | : | Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets. |

Rubrique 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | | |
|--|---|---|
| Mesures de protection | : | Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). |
| Conseils sur l'hygiène professionnelle en général | : | Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène. |
| Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles | : | Gardez hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Conserver dans le contenant d'origine, dans un endroit frais, bien aéré |

incompatibilités

et pouvant être verrouillé.
Protéger du gel.
Entreposer à l'écart de toute nourriture de consommation humaine ou animale.

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Nom des composants	Limites d'exposition
Perméthrine	Non énuméré.

Limites d'exposition professionnelle

- Contrôles techniques appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.
- Protection des yeux/du visage** : Non requis pour une utilisation normale et domestique. Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

- Protection des mains** : Non requis pour une utilisation normale et domestique. Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

Protection corporelle	:	L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
Autre protection cutanée	:	Non requis pour une utilisation normale et domestique. Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	:	Non requis pour une utilisation normale et domestique. Dans les cas où la limite d'exposition professionnelle est dépassée, ou lors de l'utilisation à l'intérieur de façon continue, porter un appareil respiratoire approuvé (NIOSH/MSHATC 23C ou égal). S'il est nécessaire de porter un dispositif de protection respiratoire dans un lieu de travail, mettez en place un programme complet de protection respiratoire incluant la sélection et l'ajustement des dispositifs, la formation, l'entretien et l'inspection. Communiquez avec le fabricant de l'appareil respiratoire pour déterminer le type d'appareil à utiliser, la façon de l'utiliser, ainsi que les limites d'utilisation de l'appareil.

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

État physique	:	Liquide
Couleur	:	Laiteux
Odeur	:	Légère odeur aromatique
Seuil olfactif	:	Non disponible.
pH	:	5.0 – 7.5
Point de fusion	:	Non disponible.
Point d'ébullition	:	~100°C
Point d'éclair	:	Non disponible.
Taux d'évaporation	:	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	:	Seuil minimal: Non disponible. Seuil maximal: Non disponible.
Pression de vapeur	:	Non disponible.
Densité de vapeur	:	Non disponible.
Densité	:	1.00 g/cm ³
Solubilité	:	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	:	Non disponible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	:	Non disponible.
Température de décomposition	:	Non disponible.
Viscosité	:	Dynamique: Non disponible. Cinématique: Non disponible.
Temps d'écoulement (ISO 2431)	:	Non disponible.

Rubrique 10. Stabilité et réactivité

- Réactivité** : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
- Stabilité chimique** : Le produit est stable.
- Possibilité de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
- Conditions à éviter** : La chaleur extrême et le soleil direct.
- Matières incompatibles** : Agents oxydants forts et les bases forts.
- Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Insecticide pour le périmètre et l'intérieur prêt-à-l'emploi avec tube applicateur Ortho® Home Defense® Max				
	DL50 Orale	Rat	> 2,500 mg/kg	-
	CL50 Inhalation	Souris	> 500 mg/m ³	-
	DL50 Cutané	Lapin	> 2,000 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé

- Peau** : Un contact prolongé ou répété peut provoquer une légère irritation de la peau. La perméthrine peut être absorbée par la peau.
- Yeux** : Légèrement irritant.
- Respiratoire** : Aucun résultat disponible.

Sensibilisation

Nom du produit/composant	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Insecticide pour le périmètre et l'intérieur prêt-à-l'emploi avec tube applicateur Ortho® Home Defense® Max	Peau	cobaye	Non sensibilisant

Conclusion/Résumé

- Peau** : Aucun résultat disponible.
- Respiratoire** : Aucun résultat disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Les composants de cette préparation n'apparaissent dans aucune liste officielle, de CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), ACGIH® (American Conference of Governmental Industrial Hygienists), OSHA (Occupational Safety and Health Administration) ou NTP (National Toxicology Program), en tant que carcinogène.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Danger par aspiration

**Informations sur les voies
d'exposition probables** : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Rubrique 12. Informations écologiques

Toxicité

Conclusion/Résumé : Toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques; ne pas vaporiser directement dans les lacs, les rivières, les ruisseaux, les étangs, les marais littoraux et les estuaires. Ne pas contaminer les régions aquatiques précitées par entraînement par le vent (dérive), en nettoyant le matériel d'application ou en éliminant les déchets.
Toxique pour les abeilles; ne pas appliquer le produit ou lui permettre de dériver lorsque les abeilles visitent activement les endroits traités.

Persistence et dégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (KOC) : Non disponible.

Autres effets néfastes :

Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination : NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau.
Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7.
Ne pas réutiliser le contenant vide; l'envelopper puis jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

Rubrique 14. Informations relatives au transport

	DOT Classification	TDG Classification	IMDG	IATA
UN number	Non classé comme dangereux.	Non classé comme dangereux (Terrestre). Par Navire, voir IMDG.	UN3082	UN3082
UN proper shipping name	-	-	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Perméthrine)*	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Perméthrine)*
Transport hazard class(es)	Non classé comme dangereux.	Non classé comme dangereux.	9 	9 
Packing group	-	-	III	III
Environmental hazards	Non	Non	Oui	Oui

*[Non réglementé si moins de 5L]

Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation

Ce produit antiparasitaire doit être utilisé uniquement conformément aux instructions sur l'étiquette. C'est une infraction en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires d'utiliser ce produit d'une manière qui n'est pas conforme aux instructions sur l'étiquette. L'utilisateur assume le risque pour les personnes ou les biens qui découle d'une telle utilisation de ce produit.

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour le SIMDUT 2015 et les fiches de données de sécurité conformes au SGH.

Conseils de prudence

- | | | |
|--------------------------|---|---|
| Mot indicateur | : | Pas de mention d'avertissement. |
| Mention de danger | : | PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Se laver les mains à fond après avoir manipulé le produit et avant de fumer ou de manger. Tenir les animaux de compagnie à l'écart et couvrir les aquariums avant d'appliquer le produit. Après l'emploi et au moins une heure de séchage, laver toutes les surfaces qui pourraient entrer en contact avec des aliments. |

Mises en garde environnementales: Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire qui sont indiquées sur l'étiquette.

Listes canadiennes

- | | | |
|---|---|--|
| INRP canadien | : | Aucun des composants n'est répertorié. |
| Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) | : | Aucun des composants n'est répertorié. |

Liste d'inventaire

- | | | |
|-------------------|---|--|
| Canada | : | Tous les ingrédients figurent sur la LIS ou ne sont pas tenus d'être inscrits. |
| États-Unis | : | Tous les ingrédients figurent à l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA. |

Rubrique 16. Autres informations

Historique

Date d'impression	:	06/14/2022
Date d'édition/Date de révision	:	06/14/2022
Date de la précédente édition	:	00/00/0000
Version	:	1.0
Légende des abréviations	:	ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë FBC = Facteur de bioconcentration SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association international du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses LogK _{ow} = coefficient de partage octanol/eau MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime) NU = Nations Unies HPR = Hazardous Products Regulations

Procédure utilisée pour déduire la classification

Classification	Justification
Non classé.	

Références : Non disponible.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.